



Un cadastre pour lutter contre les crues

Y. N. Publié le mercredi 19 février 2014 à 20h14 - Mis à jour le jeudi 20 février 2014 à 08h00



BRABANT WALLON La province veut répertorier l'ensemble des bassins d'orages sur son territoire.

Ces dernières années, la province du Brabant wallon a payé un lourd tribut en raison des inondations à répétition qui s'y sont déroulées. La quasi-totalité des communes de la Jeune Province ont été touchées à des degrés divers. Pour des dégâts estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros.

Les images des coulées de boues à Orp-Jauche, des torrents qui dévalaient les rues à Jodoigne et Lasne ou encore les terribles crues de Tubize sont encore dans toutes les mémoires.

Si les conditions climatiques semblent avoir épargné le Brabant wallon ces deux dernières années, la Province, dans son rôle de supracommunalité, tente à son échelle de résoudre la problématique des inondations en Brabant wallon.

Sous l'impulsion du député provincial Marc Bastin, elle vient de mettre en place une plateforme sur Internet pour répertorier l'ensemble des ouvrages d'art (bassins d'orage, zone d'extension de crues,...) présents sur le territoire provincial. Car aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'existait jusqu'alors aucun outil qui permet de savoir où de tels ouvrages d'art se trouvent en Brabant wallon. Et encore leur capacité !

"Actuellement, les ouvrages d'art sont gérés par différentes administrations : les communes, la province, la Région", confie Mathieu Javaux, professeur à l'UCL responsable de la plateforme. "Or, aucun outil ne permet de déterminer qui est responsable de ce bassin d'orage, qui doit intervenir en cas de problème, qui est en charge de son entretien... Ni même combien de mètres cubes d'eau il peut accueillir. Ce qui peut être problématique en cas d'inondations."

D'ici fin mars, les communes seront amenées à compléter les informations sur ladite plateforme afin d'avoir une base de données complète, même si certaines seraient réticentes... *"Cette plateforme est un élément essentiel pour valider et mieux planifier les ouvrages à réaliser dans les prochaines années, voire décennies, ainsi que pour permettre aux responsables, en cas de crise, d'avoir une vue complète des dispositifs disponibles et de leur potentiel d'action en cas de crise",* explique le député provincial Marc Bastin.

À terme, les citoyens eux-mêmes pourront avoir accès à la plateforme. Et prévenir directement, via un outil de signalement, les responsables des ouvrages d'art en cas de pépin : mauvais entretien du lit d'un cours d'eau, défaillance d'un bassin d'orage,...

À noter qu'à côté de cette plateforme, la Province continue de mener des actions sur le terrain. En finançant la création de fascines, de buttes ou de fossés destinés à stopper les coulées de boue. Ou en finançant la création de bassins d'orage. Une dizaine de projets sont actuellement en cours en Brabant wallon.